

COMMUNAUTE DE COMMUNES
VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES
19260 Treignac
Lundi 16 décembre 2024

Paraphe



Feuillet - 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	31
Suppléants avec vote	0
Pouvoirs	7
Nombre de votants	38
Date de la convocation	06/12/2024
Certifié exécutoire le	16/12/2024
Date d'affichage	18/12/2024
Envoyé en préfecture le	18/12/2024

Le seize décembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, BOURROUX François, CHAMPSEIX Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, GARAIS Daniel, JAMILLOUX VERDIER Simone, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, LELIEVRE Carla, MEUNIER Colette, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence, TERRACOL Danielle, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : DELAUNAY Jean-Paul, ENSERGUEIX Jean-François, GAGE Pascal.

EXCUSES : BOURDARIAS Sophie (excusée), CHABRILLANGES Maurice (donne procuration à COUTURAS Alain), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), COISSAC Vincent (donne procuration à TAVERT Gérard), DEGERY Sylvie (donne procuration à BONNET-TENEZE Véronique), LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), SAVIGNAC Sylvie (donne procuration à COIGNAC Gérard), URBAIN Jean-Yves (donne procuration à ROUCHEREAU Patrice).

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

131-2024 Délibérations modificatives.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide par 38 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

De modifier le budget 2024 selon les virements de crédit suivant :

BUDGET PRINCIPAL – Délibération modificative n°2**SECTION D'INVESTISSEMENT**

- DEPENSES AU CHAPITRE 23
 - o Opération n°29 « Entretien du Patrimoine » compte 2313 : - 868.80 €
- DEPENSES AU CHAPITRE 23
 - o Opération n°67 « Abri vélo » compte 2313 : + 868.80 €

BUDGET PRINCIPAL – Délibération modificative n°3**SECTION D'INVESTISSEMENT**

- DEPENSES AU CHAPITRE 23
 - o Opération n°29 « Entretien du Patrimoine » compte 2313 : - 241.49 €
- DEPENSES AU CHAPITRE 23
 - o Opération n°69 « Equipements vélos famille » compte 2313 : + 241.49 €

BUDGET PRINCIPAL – Délibération modificative n°4

SECTION D'INVESTISSEMENT

- DEPENSES AU CHAPITRE 23
 - o Opération n°29 « Entretien du Patrimoine » compte 2313 : - 1 915€
- DEPENSES AU CHAPITRE 21
 - o Opération n°158 « Equipement infor médiathèque BUGEAT » compte 21838 : +1 915€

BUDGET PRINCIPAL – Délibération modificative n°5

SECTION D'INVESTISSEMENT

- DEPENSES AU CHAPITRE 23
 - o Opération n°29 « Entretien du Patrimoine » compte 2313 : - 16 350 €
- DEPENSES AU CHAPITRE 21
 - o Opération n°159 « Mobilier médiathèque BUGEAT » compte 21848 : + 16 350 €

BUDGET PRINCIPAL – Délibération modificative n°6

SECTION D'INVESTISSEMENT

- DEPENSES AU CHAPITRE 23
 - o Opération n°29 « Entretien du Patrimoine » compte 2313 : - 17 220 €
- DEPENSES AU CHAPITRE 21
 - o Opération n°99 « Travaux CEF » compte 2313 : + 17 220 €

BUDGET DECHETS – Délibération modificative n°3

SECTION D'INVESTISSEMENT

- DEPENSES AU CHAPITRE 23
 - o Opération n°27 « Entretien du patrimoine » Compte 2313 : - 4 171.62 €
- DEPENSES AU CHAPITRE 21
 - o Opération n°25 « Bacs roulants » Compte 21848: + 4 171.62 €

BUDGET DECHETS – Délibération modificative n°4

SECTION D'INVESTISSEMENT

- DEPENSES AU CHAPITRE 23
 - o Opération n°27 « Entretien du patrimoine » Compte 2313 : - 289.73 €
- DEPENSES AU CHAPITRE 23
 - o Opération n°12 « Aménagement classe III » Compte 2313 : + 289.73 €

Fait à Treignac le 18/12/2024
Le Président, Philippe JENTY

